



Une licitation avant desolidarisation?

Par **vero**, le **28/03/2012** à **19:00**

Bonjour,

je viens de voir mon notaire pour une vente a titre de licitation avec mon ex compagnon sans mariage ni pacs.

cette licitation a ete faite avant la desolidarisation du pret.

Je n ai que des garanties orales de mon ex compagnon.

cela fait au moins 3 mois que cela dure et represente un pret de 180000 euros.

je trouve que cette demarche prend du temps... est ce normal que la demande de pret soit longue?

Comment faire pour etre degagee du pret plus rapidement et y a t il des recours au vu de la licitation deja faite?

Merci par avance